

Aménagement

En Nouvelle Aquitaine, l'observatoire Nafu affûte et partage la connaissance du foncier

POURQUOI ?

L'observatoire des espaces naturels, agricoles, forestiers et urbains, (Nafu) a été créé pour répondre à des enjeux en matière de foncier.

POUR QUI ?

Les données mises en ligne s'adressent aux collectivités, aux acteurs du développement local, aux services de l'Etat...

COMMENT ?

La gouvernance est partagée entre l'Etat et la région, qui collectent les informations. Elles sont traitées par un groupement d'intérêt public.

Nouvelle Aquitaine 5,8 millions d'hab.

Pas moins de 40 millions de mètres cubes de bois se retrouvent à terre, le 24 janvier 2009, après le passage de la terrible tempête Klaus, qui ravage le massif forestier aquitain, touché à plus de 40 % de ses 223 000 hectares. Très vite, comme après chaque tempête, la question de la réutilisation des sols se pose. Une question épineuse qui est à l'origine de la création de l'observatoire des espaces naturels, agricoles, forestiers et urbains (Nafu), dont les données fiables et objectives sur l'occupation des sols aident, depuis cinq ans, les décideurs à orienter leurs choix stratégiques.

Car, à l'époque, après Klaus, les demandes d'autorisation de défrichement des bois se multiplient pour permettre la réalisation d'installations photovoltaïques au sol. Le président du conseil général des Landes réagit : inquiet, il interpelle le préfet de région fin 2011 qui, à son tour, réunit tous les acteurs du territoire afin d'envisager la mise en place d'un dispositif d'observation du phénomène de consumma-

tion des sols. L'observatoire Nafu naît officiellement le 26 juin 2012, lors du premier comité de pilotage. La gouvernance est partagée entre l'Etat et la région Aquitaine, qui produisent de la donnée. Le groupement d'intérêt public «aménagement du territoire et gestion des risques» (GIP Atgeri) est, lui, chargé de mettre en place les outils de croisement, d'analyse et de diffusion des données qui doivent orienter les choix stratégiques en matière de consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers. «Une aide particulièrement intéressante pour la constitution des Scot [schémas de cohérence territoriale, ndlr] et des documents d'urbanisme PLU et PLUi [plans locaux d'urbanisme intercommunaux, ndlr], explique Patrice Dubois à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), qui représente, avec la direction régio-

nale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf), l'Etat dans la coprésidence. L'enjeu est d'utiliser le territoire de manière plus efficace.»

INFORMATIONS LIBRES ET EN LIGNE
L'observatoire Nafu, qui va continuer à s'enrichir régulièrement, dispose déjà de données structurantes : il propose un suivi du défrichement et rassemble des données sur l'extension de l'occupation du sol. Les documents d'urbanisme standardisés et numérisés sont également rendus publics, ainsi que les données issues de la base fiscale de «demande de valeur foncière». L'ensemble de ces informations, libres et gratuites, est disponible depuis 2015 sur un site internet dédié «observatoire-nafu.fr». «C'est la philosophie de l'observatoire Nafu et ce n'est pas négociable», insiste Aurélie Paquignon, responsable de l'unité «urbanisme et foncier» à la région Nouvelle Aquitaine.

L'observatoire apparaît comme un exemple réussi de collaboration entre l'Etat et la région. «Aucun n'a pris le pas sur le dispositif», se réjouit Patrice Dubois, selon qui «l'existence du GIP participe à ce

Financement

Etat et région

Contact

GIP Atgeri, 05.57.85.40.42, contact@gipatgeri.fr

LES ACTEURS CLÉS DU PROJET



PIERRE MACÉ, directeur du groupement d'intérêt public aménagement du territoire et gestion des risques (GIP Atgeri)

«Nous sommes les horlogers de la data»

«Nous sommes les horlogers de la data. Le rôle du GIP Atgeri est de mettre en œuvre les outils internet qui vont permettre de croiser les bases de différentes sources. Nous faisons ensuite des analyses et rediffusions l'information. J'ai pour habitude de dire que le GIP ne se situe jamais dans l'aide à la décision mais dans l'apport des éléments de connaissance. Nous proposons donc un savoir-faire à la fois technique et organisationnel qui permet de dégager des consensus. Notre structure, créée en 2005, n'est pas novice en matière de mutualisation. Nous avons déjà des habitudes de travail partagées entre l'Etat et les collectivités territoriales, c'est pourquoi nous avons été choisis.»



AURÉLIE PAQUIGNON, responsable de l'unité «urbanisme et foncier» à la région Nouvelle Aquitaine

«Nous avons travaillé par photo-interprétation»

«Concernant la production de données, à la région, nous avons travaillé sur le référentiel aquitain d'occupation du sol par photo-interprétation. Nous avons également développé une expertise sur la donnée de demande de valeur foncière qui nous permet de mettre à disposition les prix au mètre carré des appartements, le prix moyen des maisons, l'évolution des prix, ou encore le nombre de transactions. Le rôle de la région a été singulièrement renforcé par la loi «Notre», qui lui donne des responsabilités sur le suivi des plateformes, l'enrichissement et l'animation des plateformes d'information, en vertu de l'article L.4211-1. La loi ne change rien mais pérennise l'observatoire.»



PATRICE DUBOIS, adjoint au chef de mission «connaissance et analyse des territoires» à la Dreal

«Notre rôle a été de collecter des données»

«L'Etat, qui copréside l'observatoire, est essentiellement représenté par la Dreal, compétente en matière d'urbanisme, et la Draaf, en charge des domaines agricoles et forestiers. Dans la phase de construction de l'outil, notre rôle a été de collecter et de faire remonter des données, concernant le défrichement pour la partie forêt notamment. Les documents d'urbanisme ont également été numérisés. Les directions départementales des territoires se sont ensuite emparées de l'outil afin d'apporter des éléments de connaissance aux collectivités lors de l'élaboration de leurs documents d'urbanisme. Enfin, nous avons coproduit des indicateurs de suivi qui alimentent l'observatoire.»

succès.» «Le GIP Atgeri est la cheville ouvrière de ce projet depuis le départ, car il est doté des compétences «aménagement du territoire et risques». Il était donc le partenaire tout naturel pour la mise en place de cet observatoire», précise Aurélie Paquignon.

DES RÉUNIONS FACILITÉES

La démarche s'inscrit pleinement dans les évolutions législatives récentes. La loi «Alur» renforce les obligations des documents d'urbanisme en matière d'analyse de la consommation d'espaces. La loi «Notre», de son côté, conforte la pertinence de l'échelon régional

pour assurer une mutualisation et une redistribution efficace de l'information géographique. Enfin, la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt prévoit la mise en place de l'Observatoire des espaces naturels, agricoles et forestiers, un dispositif national qui s'appuiera sur les observatoires régionaux. «Si nous travaillions au départ à la limite de nos compétences, aujourd'hui ce n'est plus le cas. Cet observatoire évolue en toute légitimité», constate Aurélie Paquignon.

Le premier enjeu des mois à venir sera de réussir la fusion des outils et la constitution d'une nou-

velle équipe «projet partenarial» à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine. Le bilan des premières années est positif malgré quelques difficultés. «Il s'agit de trouver un équilibre entre l'objectif principal, partagé entre tous les acteurs, et la vitesse de lancement. Il faut parfois perdre un peu de temps pour réussir à mettre tous les partenaires autour de la table, reconnaît Pierre Macé, directeur du GIP Atgeri. Cela dit, aujourd'hui, les discussions se déroulent autour de constats partagés. En entrant en réunion, tout le monde dispose des mêmes chiffres. C'est, déjà, un gain de temps...» ● **Hélène Lerivain**

2 500
hectares

ont été artificialisés chaque année en Aquitaine, entre 2009 et 2013, soit l'équivalent de sept terrains de foot par jour. La collectivité arrive en tête des régions les plus consommatrices d'espaces.